

# Développer la bientraitance dans l'accompagnement à domicile

Santé - Médico-social - Services à domicile - 2021 - 2022

## En résumé

La loi du 2 janvier 2002 met l'accent sur le renforcement des droits des usagers et exige une extrême vigilance dans la prévention des situations de maltraitance des personnes démunies.

Cette formation vise une réflexion sur les pratiques afin de définir des améliorations à apporter dans l'approche, les gestes, la posture et les comportements professionnels.

## Objectifs :

Reconnaître sa responsabilité professionnelle, sur les droits et les besoins des usagers.

S'interroger sur les notions de bénéfice/risque, liberté/sécurité.

Interroger sa pratique au vu des connaissances acquises et réfléchir sur des axes concrets d'amélioration de son travail quotidien.

## Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

## Participants :

Intervenant(e) à domicile.

## Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

## Intervenants :

Cette formation est animée par un formateur spécialisé dans l'accompagnement des intervenants à domicile.

Tous nos formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

## Le contenu

**290 €**  
Net de taxe par personne

---

Q6 BIENTADOM 20-A20

---

  
1 jour, soit 7 heures.

**Dates et villes**

Grenoble - 04 76 28 29 28  
Sessions à venir - Nous contacter



Droits de l'usager au respect de ses choix de vie.  
Définitions des notions de bientraitance, maltraitance, bienveillance.  
Responsabilités des professionnels à domicile : que dit la loi ?  
- Obligation de protection.  
- Devoir de signalement de la maltraitance.  
- Complicité en cas de non signalement.  
- Sanctions.  
Classification des situations de maltraitance selon ALMA.  
Identification des situations à risques.  
Familiarité et juste distance professionnelle.  
Etre témoin de maltraitance. Que faire ?  
Se sentir en danger de devenir maltraitant. Que faire ?  
Réponses institutionnelles : comment prévenir et réagir dans l'application de la loi 2002 (Exemples de protocoles adaptés au domicile).  
Qu'est-ce que bien traiter ? Quelques indicateurs de bientraitance (ANESM).  
Quels sont les freins à la bientraitance ? (Freins Institutionnels, freins individuels des professionnels, freins individuels des usagers, freins des familles...)  
Interroger les pratiques sous l'angle de la bientraitance dans les actes quotidiens.  
Comment être bientraitant dans des situations qui ébranlent (tentative de suicide, chute...)  
La liberté d'aller et venir et le droit à la protection.

## Méthodes, moyens et suivi

### Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Actives et participatives : alternance d'apports théoriques, d'analyse et d'échanges sur des situations concrètes basées sur le vécu des participants.  
Travail sur l'accompagnement.

### Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

### Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

